

IMPORTANT

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE CHAUDENEY-sur-MOSELLE, PIERRE-la-TREICHE, VILLEY-le-SEC

RENTREÉ SCOLAIRE : 2018/2019

MODALITES D'INSCRIPTION :

- des enfants nés en 2015 et pour lesquels ce sera la PREMIERE INSCRIPTION à l'école maternelle,
- des enfants nés en 2014/2013 et pour lesquels ce sera la PREMIERE INSCRIPTION à l'école maternelle,

① **Remplir le tableau** ci-dessous en indiquant les nom, prénom, date de naissance et adresse des enfants que vous souhaitez inscrire à l'école maternelle de Chaudeney-sur-Moselle :

NOM	PRENOMS	Date de naissance	ADRESSE

② **Rapporter ce formulaire d'inscription dans votre mairie** (Pierre-la-Treiche, Villey-le-Sec ou Chaudeney) :

IMPERATIVEMENT AVANT LE LUNDI 21 MAI 2018

où une ATTESTATION vous sera délivrée.

③ **L'ADMISSION de votre (vos) enfant(s) se fera auprès de Mme Véronique LORRAIN, Directrice de l'Ecole maternelle du Marronnier de Sully, rue de l'église à Chaudeney-sur-Moselle :**

MARDI 22 MAI 2018 (pour les enfants de Chaudeney)

JEUDI 24 MAI 2018 (pour les enfants de Pierre-la-Treiche)

et

VENDREDI 25 MAI 2018 (pour les enfants de Villey-le-Sec)

aux horaires proposés par la Directrice (tableau déposé en Mairie)

En cas d'impossibilité ces jours-là, veuillez prendre rendez-vous avec elle au 03.83.43.05.49.

SE MUNIR : - de l'attestation de la Mairie

L'ADMISSION à l'école maternelle ne sera enregistrée par la directrice **que sur présentation de l'attestation reçue en MAIRIE.**

- **des fiches de renseignements et d'urgence dûment remplies**
- **du livret de famille,**
- **du carnet de santé de l'enfant,**
- **du certificat de radiation de la précédente école si l'enfant change d'école.**

Le Maire
E. PAYEUR